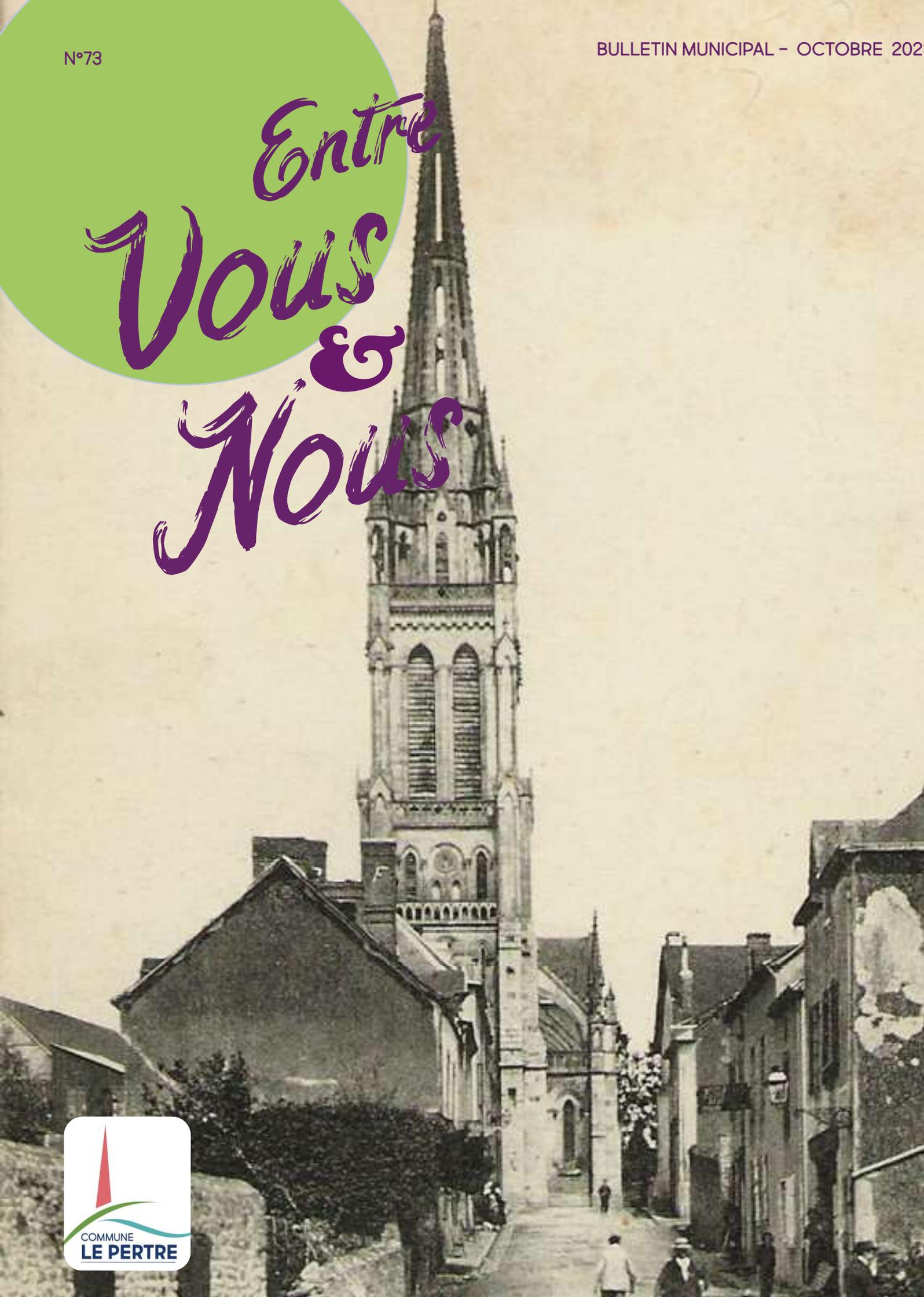


Entre Vous & Nous



Mot du Maire

Pertrais, Pertraises,

La rentrée est souvent synonyme de dossiers pour beaucoup d'entre nous, des dossiers plus passionnants, plus enrichissants et parfois plus complexes.

Nos écoliers ont déjà repris le rythme scolaire, avec un effectif stable dans nos deux écoles, nous arrivons à maintenir nos classes, mais ça reste fragile. Le centre de loisirs et la jeunesse ont retrouvé une nouvelle dynamique, et les enfants sont de plus en plus nombreux à participer aux différentes activités proposées.

Une rentrée peut-être un peu plus compliquée chez nos commerçants, qui sont appelés à faire des choix dans leurs horaires d'ouverture ou leurs jours de congé. Mais nous devons continuer à les accompagner et soutenir le commerce local.

J'en profite pour faire un clin d'œil à Mr et Mme LEBEAUPIN, qui ont assuré pendant de nombreuses années un bon accueil aux pertrais et à l'ensemble de leur clientèle. Je leur souhaite une bonne retraite.

Un des dossiers de rentrée pour l'équipe municipale : l'antenne BOUYGUES-SFR, qui a fait couler beaucoup d'encre. La commune n'avait pas le choix de refuser l'implantation d'une antenne, dans le cadre de la loi ELAN. Effectivement j'ai proposé cet emplacement qui apportera une meilleure couverture, un meilleur confort aux usagers, mais cela ne peut difficilement se faire sans contraintes et nuisances.

Parmi les dossiers, on retrouve le projet de construction de vestiaires de football et du club house. Le cabinet de l'architecte BOULET a été retenu pour cette opération, à laquelle les sportifs sont associés afin de bien répondre à leurs attentes.

Dans le domaine de l'habitat, le projet avec l'organisme Espacil va aboutir avec le dépôt du permis de construire courant octobre. Il comprend la construction de 4 maisons individuelles locatives dans le lotissement de la Touche Godet.

En parallèle, le cabinet Segrétain va présenter un projet de réhabilitation et de création de logements pour l'immeuble situé au 9 quart place de l'église.

Enfin, l'été dernier nous avons sollicité les Pertrais pour le nettoyage du cimetière. Je tiens à remercier vivement tous ceux qui ont participé à cet acte civique.

Jean-Luc
VEILLÉ



jl.veille@lepertre.fr

Vie^{la} Communale

Sobriété énergétique

Afin de réduire les consommations électriques et la maintenance des équipements, les locaux communaux sont petit à petit dotés d'un éclairage LED. Les travaux ont été réalisés en juin à l'école publique, la mairie et la bibliothèque, et en septembre à la salle des associations. L'éclairage des deux salles de sport du complexe sportif Salle Fontaine Guy sera également remplacé prochainement.

Le coût total des travaux pour les différents sites est de 13 526 € HT. Il est difficile de chiffrer le gain lié au changement d'éclairage, mais une étude faite sur la salle de sport par le conseiller en énergie partagée de Vitré Communauté indiquait un retour sur investissement à 5 ou 6 ans.

Pour la mairie et la bibliothèque (qui ont un compteur électrique commun), la consommation de 2023 à fin août (5 650 kWh) est inférieure à celle de 2022 à la même date (8 114 kWh). Cette différence est en partie due au passage en LED, mais aussi aux petits gestes du quotidien.

Implantation d'une antenne Bouygues Télécom SFR

A la demande du gouvernement, les opérateurs de téléphonie mobile se doivent de couvrir les zones blanches. La loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de 2018 a assoupli certaines règles d'urbanisme afin de faciliter l'implantation de nouvelles antennes relais.

Aussi l'opérateur Bouygues Télécoms (avec SFR) a pris contact avec la municipalité il y a quelques mois afin de trouver un emplacement sur notre commune permettant de répondre à ses obligations.

Plusieurs sites ont été étudiés, et le choix a été fait de retenir un site communal, sur le camping, à proximité du château d'eau. Cet emplacement permet de couvrir au mieux, avec une hauteur de pylône raisonnable, le bourg de Le Pertre, mais également Saint-Cyr-Le-Gravelais, identifiés comme zone blanche pour ces opérateurs.

En premier lieu, le site de la Touche Godet a été étudié. Pour des raisons techniques, la hauteur du pylône existant ne permet pas d'accueillir de nouveaux opérateurs. L'implantation d'un second pylône à proximité de l'antenne Orange n'a pas semblé opportun, ce qu'ont confirmé les riverains consultés.

Suite à l'abandon du site de la Touche-Godet, l'opérateur a orienté ses recherches vers des terrains

privés, dont l'un à proximité du camping et du château d'eau. La commune a alors demandé d'étudier la faisabilité sur le site du camping, terrain communal. Nous reconnaissons qu'une communication autour de cette étude aurait alors dû être faite auprès des riverains. Nous comprenons leur mécontentement et leurs actions. Des rencontres ont eu lieu afin d'apaiser la situation.

Les résultats de l'étude montrent que cet emplacement répond bien aux obligations de couverture, et que les contraintes d'implantation sont respectées (rayonnement conforme aux critères définis par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et compatible avec les caractéristiques du site et de son environnement). L'installation sur ce site a été proposée au conseil municipal.

L'opérateur a déposé un permis de construire sur ce site, pour lequel une convention d'occupation a été signée. Ce permis de construire étant tout à fait légal (conforme aux règles d'urbanisme), il a reçu un avis favorable, et l'opérateur va pouvoir installer l'antenne-relais dans les prochains mois.

Construction des vestiaires Foot et d'un club-house

Le projet commence à se concrétiser avec déjà des premières esquisses réalisées par le cabinet BOULET Architectes. Le club de football est associé à ce travail, afin de permettre la réalisation d'un équipement conforme aux besoins sportifs.

Nous portons une attention à ce que ce projet puisse apporter du confort aux footballeurs, aux spectateurs, mais aussi qu'il réponde à d'autres besoins d'associations via la salle dite club house.

Des solutions pour réduire les pertes énergétiques sont étudiées également.

Le projet devrait être validé lors d'un prochain conseil avec un premier chiffrage des travaux attendu. Les

subventions seront sollicitées auprès de la fédération française de Football, de l'Etat, du département mais nous savons d'ores et déjà que ce projet sera porté par nos partenaires financiers.

Les travaux devraient pouvoir démarrer dans le courant du 1er trimestre 2024, pour une livraison à la rentrée prochaine.

Nous ne manquerons pas de vous faire suivre l'avancée de ce projet dans notre prochaine publication.

Lotissement de la Foucherie

Les travaux de viabilisation sont terminés.

Les 11 lots de 400 à 645 m² sont en vente au prix de 67 € HT/m².

Les réservations sont réalisées en mairie.



Réhabilitation de l'immeuble 9 quart place de l'église

Un projet de réhabilitation des logements est programmé pour cet immeuble.

Ce projet consiste à :

- améliorer la performance énergétique des logements existants,
- redistribuer le logement de type 3 situé à l'étage
- aménager le grenier (environ 40m²).

Après consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre, le cabinet SEGRÉTAİN a été retenu pour cette opération pour une dépense à hauteur de 16 880 € HT.

Adressage

Les travaux d'adressage sont terminés et la pose des quelques panneaux de lieux-dits a été réalisée.

Les propriétaires des habitations ayant été numérotées ont reçu un courrier les invitant à retirer leur plaque

de numéro, lors des permanences organisées courant septembre.

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, il est possible de se présenter en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Syndicat d'eau et d'assainissement Le Pertre - Saint Cyr Le Gravelais

Dans le dernier bulletin nous avons été censurés. C'est très dommage pour l'information de nos concitoyens.

En effet, des travaux significatifs de rénovation de nos conduites d'eau potable sont en cours. Ils sont importants car ils permettront d'éviter des fuites ou rupture des plus anciennes conduites.

Ils sont mis en œuvre par le syndicat des eaux des portes de Bretagne. Syndicat dont je suis membre du bureau et du comité.

Travaux de rénovation de notre réseau d'alimentation en eau potable :

Le syndicat de Le Pertre – Saint Cyr-le-Gravelais avait décidé en 2015 – 2016 de transférer la gestion du réseau d'eau potable au syndicat des eaux des portes de Bretagne (ex – SYMEVAL) pour une raison principale : la diminution significative du prix du m³ d'eau potable vers 2026 – 2027.

Ce syndicat a décidé l'an dernier de renouveler les conduites pour diminuer les fuites d'eau, avec un minimum de 1 % par an du linéaire soit environ 5 000 000 € chaque année.

En 2022, nous avons bénéficié du renouvellement de 5 kms 500 de conduite sur les routes de Saint Léonard, de la Roche, de la Richardière et de la Salle pour un coût de plus de 550 000 €.

En 2023, le syndicat a décidé de remplacer toutes les conduites en amiante sur notre territoire pour un coût de plus de 600 000 €. Les travaux devraient démarrer au courant du mois de juin.

Si nous avions conservé la compétence de l'eau potable, nous aurions eu beaucoup de difficultés à les financer autrement que par des emprunts en complément de nos disponibilités, avec des conséquences sur les tarifs de l'eau.

Tarifs des surtaxes syndicales d'assainissement pour 2023 :

Je vous confirme que le comité du syndicat de Le Pertre – Saint Cyr-le-Gravelais a bien décidé de baisser les tarifs d'assainissement de 25 % à compter du 1er janvier 2023.

Pour un abonné qui consomme 100 m³, il devrait voir sa facture baissée de 50 € par an.

Une très bonne nouvelle dans cette période inflationniste.

Cette baisse a été possible en raison de l'amortissement de nos emprunts et d'une gestion rigoureuse de chaque jour.

Le Président
Joseph MARÉCHAL

Travaux réhabilitation des réseaux d'eau potable

Depuis début septembre, Eaux des portes de Bretagne réalise des travaux de renouvellement de canalisation du réseau d'eau potable. les travaux portent sur la rue des Martyrs, Château d'eau, rue d'Argentré, rue de Beaulieu, rue de Brielles, Rue de Saint Poix, rue de la Forêt. Les riverains sont informés 15 jours avant par l'entreprise au préalable du démarrage des travaux dans leur rue. Les arrêtés municipaux sont disponibles sur notre page facebook, site internet et en mairie.

SIVOM

Le Pertre-Saint-Cyr-le Gravelais

UN ÉTÉ DE PASSÉ !

Les animateurs ont su faire preuve de bienveillance et d'imagination afin d'accompagner les enfants pendant les grandes vacances : atelier poterie, course d'orientation, parcours sportifs...réalisation d'une fresque, puis un séjour au camping de Martigné Ferchaud. Dans l'esprit de clôturer l'été, les parents étaient invités le 28 juillet 2023, à une petite fête.

Le centre a ouvert ses portes la dernière semaine d'août, le bilan est positif avec plus de 23 enfants accueillis par jour,

Les élus ont voté en juillet dernier l'actualisation des tarifs, dont ceux du centre de loisirs où un passage à 5 tranches du quotient familial a été mis en place. Permettant de proposer des tarifs moins élevés dès le 10 juillet à l'ensemble des familles Pertraises, Saint Cyriennes et autres.

Quotient familial	Tarif journée	Tarif demi- journée
0-500	5 €	3 €
501-700	6 €	3.5 €
701-900	7 €	4 €
901-1100	7.5 €	4.5 €
1101 et +	9.5 €	6.5 €

Retrouvez TOUS NOS TARIFS sur le site internet de la commune.

En ce début d'année scolaire, l'équipe propose de travailler autour de plusieurs thématiques. Le centre de loisirs du SIVOM, accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans tous les mercredis et pendant la première semaine des petites vacances scolaires sauf les vacances de Noël, en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas. Après l'inscription préalable, les enfants découvrent de nouvelles expériences, hors de la cellule familiale ou scolaire.

L'ESPACE DES JEUNES CARTONNE

En marge du centre de loisirs, l'espace jeunes a connu un été prospère. Du 03 juillet au 13 juillet, 30 adolescents de 11 à 17 ans ont investi les lieux pour s'occuper avec des ateliers sportifs ou des jeux d'eau comme la bouée tractée. La fréquentation est deux fois plus importante qu'aux vacances d'avril.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACT 0643924132 / LE PORTAIL FAMILLES / accueildeloisirs@lepertre.fr.



Une exposition
permanente
sur le Pertre
d'autrefois
au plan d'eau

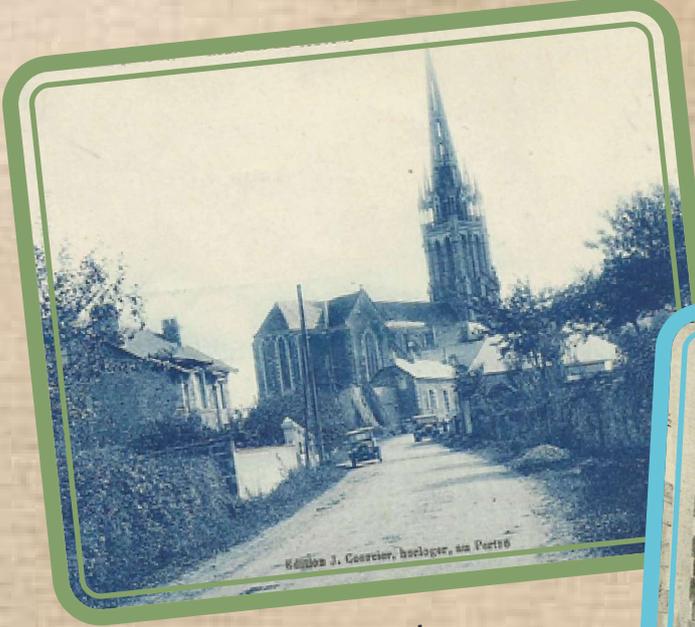
LE PERTRE

autrefois en PHOTOGRAPHIES





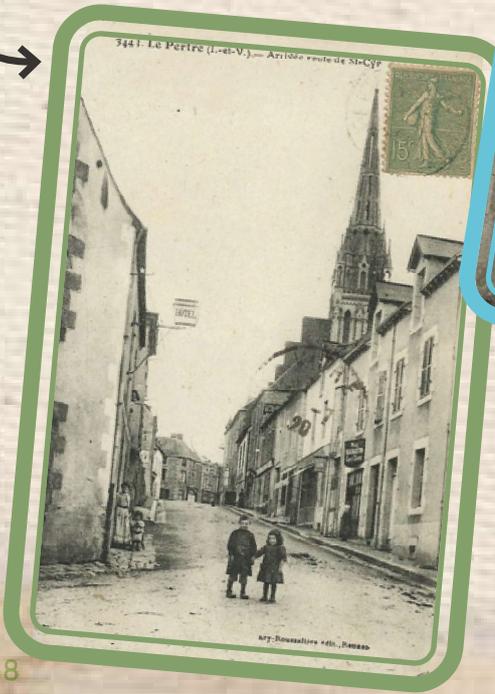
Route de la Gravelle



La place



Rue de Saint-Cyr



Route de Mondevert





Rue de la Poste



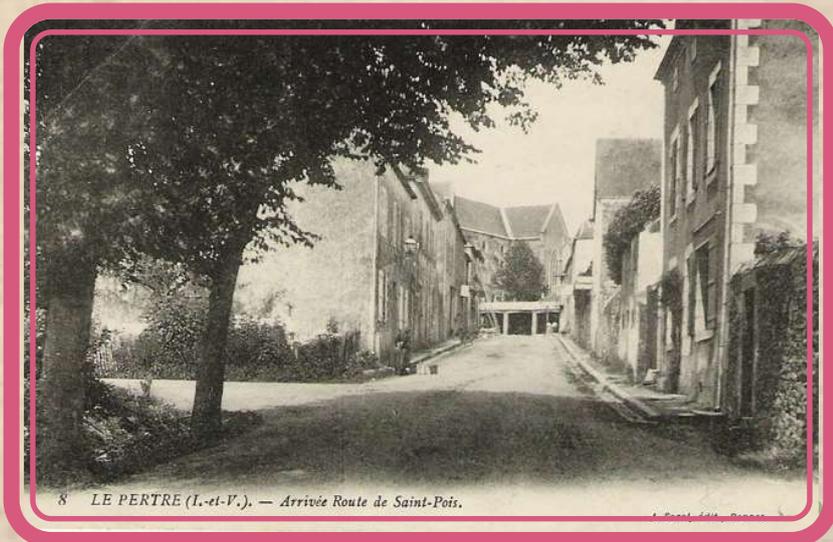
Rue d'Argentré

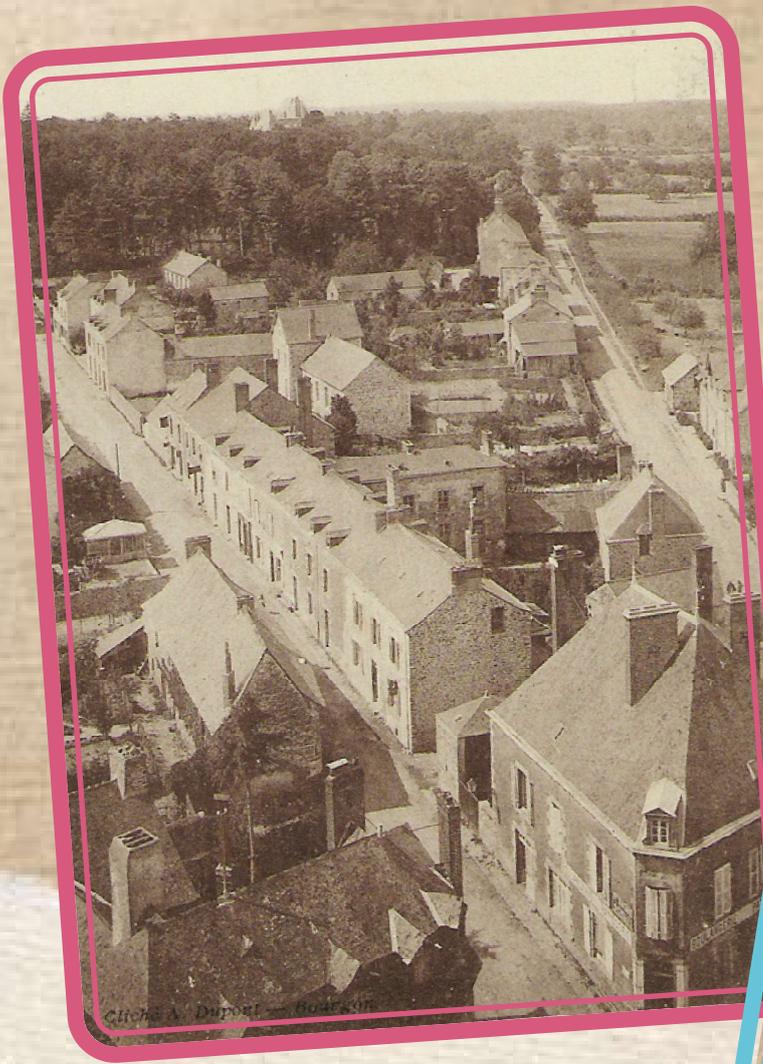


Route de Beaulieu



Route de Saint-Pois





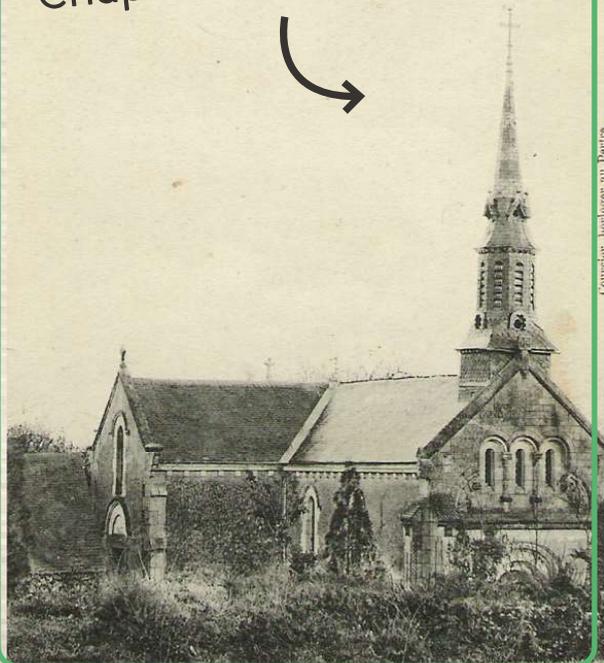
Vue aérienne de la
rue de la Forêt
et rue de Saint-Poix



Cliché A. Dupont — Bourgon
LE PERTRE (I.-et-V.) — Vue du Bourg
prise du haut du Clocher

Vue de la chapelle Saint-Joseph des Drubles

Chapelle Saint-Joseph



L'oursière, Le Pertre

Vous avez été nombreux à nous confier vos clichés et cartes postales, nous tenions à vous en remercier sincèrement.

A travers cette double page, découvrez ou redécouvrez Le Pertre autrefois !

Certains clichés feront l'objet d'une exposition grand format autour du plan d'eau, d'autres seront à découvrir au fil de vos promenades dans le bourg fin octobre début novembre.

Dispositif Argent de Poche

L'opération argent de poche s'est déroulée du 17 au 21 juillet. 8 jeunes se sont mobilisés pour redonner de l'éclat à notre plan d'eau : lessivage et peinture du mobilier, désherbage des allées, réfection du blason.

Un autre atelier attendu par les footballeurs, lessivage des lisses et buts du terrain de foot !

Ces jeunes étaient encadrés par des élus, un agent des services techniques et des pertrais bénévoles.

Une semaine très efficace et toujours dans la bonne humeur, merci à tous les participants.

La prochaine opération aura lieu du 23 au 27 octobre.



Saison culturelle

La saison a débuté le 3 juin avec une séance de cinéma de plein air avec le film «l'ascension».

Une belle soirée estivale, un film grand public, les ingrédients étaient réunis pour que cette première soit une réussite. Environ 200 personnes se sont retrouvées devant l'écran géant installé au plan d'eau, ambiance ciné avec le stand de confiserie tenu par les jeunes. D'un avis général, à refaire !

La municipalité et le Sulky ont organisé ensemble la fête de la musique le 23 juin. La soirée a démarré avec Christian Goujeon et ses élèves. Après la paëlla, la fête s'est poursuivie avec un concert de Dam's et ses reprises. Avec une météo encore une fois estivale, les pertrais ont répondu présents à notre invitation et ont pu profiter d'une belle soirée.



Bibliothèque municipale RÉSEAU ARLÉANE

Quel bel été à la bibliothèque !

Grâce à la participation citoyenne de quatre jeunes les mercredis durant juillet, des livres sortis des collections de la bibliothèque ont été mis à disposition à la cabine à livres près du plan d'eau. Succès garanti pendant la fermeture estivale de la bibliothèque en août...et ce pour le plaisir de lire. L'équipe remercie Joane, Julian, Océane et Léo pour leurs engagements.

Aussi, avec des jeux empruntés au réseau Arléane, les mots croisés du bulletin municipal et les activités de coloriage, 11 personnes (3 adultes et 8 enfants) ont profité d'instant de convivialité dans le nouvel espace jeunesse.



Une belle rentrée qui s'annonce !

De novembre à mai, Christèle fera vivre la sélection littéraire « Prix minots » à destination de tous les enfants des écoles par des lectures à voix haute et des échanges. Les enfants voteront pour leur livre préféré au deuxième trimestre 2024. Puis, les bibliothèques-relais de ce prix littéraire jeunesse diffuseront les résultats pour chaque catégorie et les lauréats seront connus avant l'été.



Nouveaux horaires à compter de septembre :

Mercredi	10 h - 12 h / 15 h - 17 h
Vendredi	16 h 30 - 18 h (en semaine scolaire)
Samedi	10 h - 12 h

Retrouvez les actualités de la bibliothèque sur les sites Facebook et Internet de la mairie.



Merci à Léonie pour son illustration inspirée de la bande dessinée «Le Silence de l'Ombre» et à l'auteur Xavier Bétancourt pour ce bel ouvrage !

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a organisé le mercredi 4 octobre le repas des aînés à la salle des associations. Le repas réalisé par la SARL du goût a ravi nos 88 convives. Nous tenons à remercier les membres du ccas et les personnes venues nous apporter une aide dans le service. Un moment apprécié de tous !



Dépôts sauvages

Régulièrement des dépôts de déchets sont constatés près des bornes d'apport volontaire. Ces dépôts bien que réalisés près des points de collecte sont dits « sauvages » et passibles d'une amende. Une affiche a été installée récemment rue de Saint-Poix pour le rappeler.

Ces dépôts nuisent à la propreté de notre commune et nécessitent l'intervention des agents de nos services techniques ou du SMICTOM.

Merci à TOUS de déposer vos déchets dans les conteneurs prévus à cet effet.



France Services à Etreilles

France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessous :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)

- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan

de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)

- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)

- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés : je déclare mes revenus / j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité/je demande une aide (allocation logement, RSA)/je cherche un emploi/je cherche à rembourser mes soins/je prépare ma retraite/je fais face à un litige ou un conflit/j'attends un enfant.

Mairie d'Etreilles

Lundi : 14 h /17 h

Mardi , mercredi, vendredi : 9 h /12 h15 - 14 h /17 h

Samedi : 9 h /12 h

Fermé le lundi matin et la journée du jeudi.

A noter, pas de permanence téléphonique le jeudi.



EHPAD Saint-Joseph

L'EHPAD invite les Pertrais intéressés, au visionnage du film de Jean-Claude Meslé intitulé « Regard : instants sauvages » le 24 novembre 2023 à 14H30 dans la salle de restaurant de la Résidence. L'entrée est gratuite. Venez nombreux !

L'EHPAD se montre par ailleurs très sensible au développement durable. Nos actions se font de plus en plus nombreuses : recyclage des gants vinyles, des cartouches d'encre, des brosses à dents et tubes de dentifrice (tous les habitants de la commune peuvent d'ailleurs nous déposer leurs tubes usagés dans le hall) ; remplacement de toutes nos carafes dans les chambres (plus de bouteilles d'eau plastique dans l'établissement) ; réflexion en cours sur la mise en place d'une chaudière bois (en lieu et place du fuel). Pour finir, le compostage des déchets alimentaires sera mis en place à compter du 1er janvier 2024.



École privée Saint-Sébastien



Les Arts

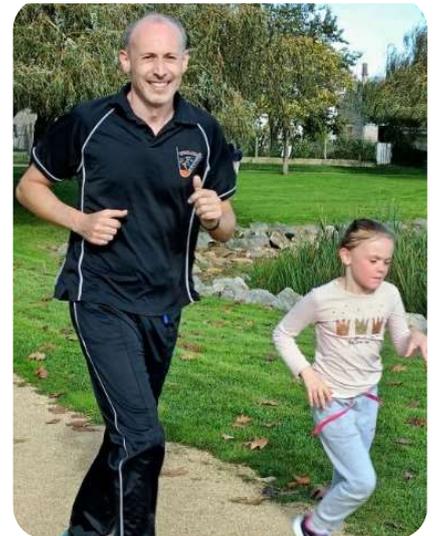
Notre thème d'année traitera des arts, sous toutes leurs formes. Les enfants découvriront les différents types d'arts, en rencontrant notamment des artistes locaux.

RENTRÉE
Nos 89 élèves ont réalisé leur rentrée dans nos 4 classes : Petite et Moyenne Sections, Grande Section – CE2, CP-CM1 et CE1-CM2.



COURSE SOLIDAIRE – 20 OCTOBRE

C'est déjà la 3e édition de notre course solidaire qui aura lieu au plan d'eau du Pertre le vendredi 20 octobre après-midi. Nous courrons cette année au profit de la Croix rouge. Nous demandons aux entreprises locales de sponsoriser les enfants à hauteur de 50 centimes par tour. Pour mémoire, l'an dernier les enfants avaient couru un total cumulé de 533 tours et récolté 633 € pour les Restos du coeur.



AGENDA

Le spectacle de Noël, sur le thème des arts, aura lieu dans la soirée du vendredi 15 décembre à la salle Fontaine-Guy.

Le carnaval solidaire de l'école aura lieu mardi 13 février 2024.

Les Portes Ouvertes de l'école auront lieu le samedi 17 février 2024.



L'ensemble de l'équipe Saint Sébastien vous souhaite une très bonne rentrée.

02-99-96-91-49 06-72-88-59-57
* eco35.st-sebastien.le-pertre@e-c.bzh
1, rue du Parc 35370 Le Pertre

École Intercommunale des deux Provinces

Les élèves de l'école sont accueillis dans les 4 classes de l'école par une équipe enseignante stable :

- Mme Vettier Annabelle en TPS PS MS
- Mme Lagoude Karine en GS CP
- Mme Flament Céline en CE1 CE2
- Mme Chaussée Anne-Marie en CM1 CM2
- Mme Deguet Frédérique assure la décharge de direction tous les vendredis en CM et le complément de temps partiel tous les jeudis en CE.

L'année sera sous le thème de la Bretagne. Les élèves de toutes les classes vont ainsi travailler autour de ce thème dans les différentes matières. Il y aura notamment un travail en collaboration avec une musicienne intervenante du conservatoire de Vitré. Mais, aussi une sortie scolaire en lien avec ce projet.

Cette année, les élèves de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 bénéficieront de séances de natation à la piscine de Vitré le lundi après-midi.

Toute l'école participera au prix littéraire des Minots en partenariat avec la bibliothèque du Pertre. Les élèves vont ainsi découvrir des livres de littérature de jeunesse. Après un temps de lecture et d'échange, ils pourront voter pour leur livre préféré en fin d'année !

Les CM1 et CM2 vont travailler sur les enjeux de la transition énergétique avec une intervenante spécialisée en avril. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter le fruit de leur travail !

Les élèves de CE1 CE2 seront sensibilisés aux règles de sécurité et passeront leur permis piéton et les CM1 CM2 travailleront autour d'Internet et passeront le permis Internet. Ces deux projets se feront avec la collaboration de la gendarmerie d'Argentré.

Les Portes Ouvertes de l'école auront lieu le samedi 17 février de 10h à 12h. Pour les inscriptions prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02.99.96.93.26. Il faut passer au préalable au secrétariat du SIVOM (à la mairie du Pertre) muni du livret de famille pour l'obtention du certificat d'inscription. Des rentrées sont possibles après chaque vacances.

Enfin, pour suivre la vie de l'école, rendez-vous sur le site de l'école : <https://ecole2provinces.wixsite.com/ecoledes2provinces>. Une vidéo vous permet de faire une visite virtuelle !

La directrice, Anne-Marie CHAUSSÉE



Amicale Laïque - École publique Intercommunale Le Pertre / Saint Cyr

L'Amicale Laïque est formée d'une équipe de parents bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'École Intercommunale des Deux Provinces en soutenant financièrement les sorties et activités organisées par et pour chacune des 4 classes. Le point sur les actions menées au cours de l'année passée et celles envisagées pour la nouvelle année :

RETOUR SUR LES ACTIONS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Comme tous les ans, l'Amicale laïque a renouvelé les ventes de gavottes et biscuits bretons en novembre et les ventes de saucissons secs et de bières fournis par des producteurs locaux. Chaque année, ces produits rencontrent un vif succès et les dernières ventes n'ont pas dérogé aux habitudes.

Le 22 Janvier 2023, nous avons pu renouvelé notre loto annuel animé par Breizh Loto Animation. Cet évènement qui s'est déroulé dans la salle Fontaine Guy a remporté un grand succès puisque nous y avons accueilli plus de 300 joueurs.

Une restauration a été proposée aux familles lors de la fête de l'école qui a eu lieu le 30 Juin 2023. Nous tenons à féliciter le travail de l'équipe enseignante et des élèves qui ont proposé un très beau spectacle.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont pu effectuer leur voyage au ski en Février 2023, financé à hauteur de 55% par l'Amicale Laïque. Les plus jeunes ont effectué au mois de Juin une sortie à St Malo, financé au 2/3 par l'Amicale.

Le soutien financier de ces activités scolaires est possible grâce à l'implication des parents d'élèves et des membres de l'association qui œuvrent tous les ans en y mettant énergie et bonne humeur. Nous souhaitons aussi remercier le personnel de l'école qui nous soutient dans toutes nos actions.

LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2023/2024

Hormis les actions habituelles, un nouveau projet est en réflexion pour le printemps 2024 : l'organisation

d'une fête en plein air destinée aux enfants et aux familles, qui sera ouverte à tous.

L'Amicale Laïque est toujours à la recherche de nouveaux membres prêts à donner de leur temps. Cet engagement n'est pas énergivore puisque nous nous réunissons 4 à 5 fois maximum par année scolaire et qu'ensuite chacun fait en fonction de ses disponibilités en ce qui concerne le temps consacré aux actions menées par l'association.

Notre objectif : Que nos enfants gardent de magnifiques souvenirs d'école !

Par ailleurs, vous pouvez suivre l'actualité de l'Amicale sur notre page Facebook "Asso Amicale Laïque". Nous sommes à l'écoute de toute suggestion/ remarque et vous pouvez prendre contact avec nous à l'adresse mail suivante : amicale.lepertre.stcyr@gmail.com.

Pour terminer, nous vous souhaitons à toutes et tous, petits et grands, une bonne rentrée 2023.

Les membres de l'Amicale



ACTI GYM

Les cours ont repris mercredi 6 septembre avec un nouveau coach Nicolas Pichon et un changement d'horaires à 10h30.

Pour les personnes désireuses de tester l'activité, rendez-vous le mercredi matin à 10h30 salle Fontaine Guy pour un cours d'essai.

La cotisation annuelle reste inchangée à 80€.

A noter qu'un deuxième cours en soirée est à l'étude informations prochaines sur notre page Facebook : Acti gym pertraise.



Les bleuets Volley-ball Portes de Bretagne

UN NOUVEAU DÉPART POUR ÉCRIRE UNE NOUVELLE HISTOIRE !

Et oui, vous en avez peut-être déjà entendu parler par les commérages de vos petits villages, par vos enfants, ou même par vos petits-enfants, mais une nouvelle fusion de clubs vient d'avoir lieu !

En effet, les clubs de volley-ball « Les Bleuets Le Pertre Saint-Cyr » ainsi que « Entente Sportive des Portes de Bretagne » ont décidé de s'unir, et ainsi de créer « Les Bleuets Portes de Bretagne ».

Suite aux dernières nouvelles, le club compte donc 130 licenciés, répartis sur 14 équipes ainsi que les baby-volleyeurs, mais bien sûr, nous comptons sur vous, les plus jeunes comme les moins jeunes, pour nous rejoindre au cours de l'année !

Voici les créneaux des entraînements :

- Baby-volley : Samedi de 11h à 12h – Le Pertre
- M11 : Vendredi de 16h45 à 18h – Le Pertre
- M13-M15 : Mercredi de 17h30 à 19h – Le Pertre / Vendredi de 18h à 19h30 – Le Pertre
- M18-Sénior M : Mardi de 20h à 22h – Saint M'Hervé / Vendredi de 19h30 à 21h – Le Pertre

- M18-Sénior F : Mercredi de 19h à 20h30 – Le Pertre / Vendredi de 20h à 22h – Gennes

- Détente : Mardi de 20h30 – Le Pertre

Attention, les lieux peuvent être amenés à changer au cours de l'année, veuillez nous contacter en cas de questions.

Evidemment, qui dit entraînements, dit matchs !

Rendez-vous chaque week-end, du vendredi au dimanche pour les matchs des différentes catégories. Retrouvez toutes les informations et programmes sur nos pages Instagram ainsi que Facebook.

Contacts :

E-mail : bleuets.portesdebretagne@gmail.com

Instagram : [les_bleuets_portes_de_bretagne](https://www.instagram.com/les_bleuets_portes_de_bretagne)

Facebook : [Les Bleuets Portes de Bretagne Volley-Ball](https://www.facebook.com/lesbleuetsportesdebretagnevolleyball)

Tel : 06.47.95.85.46

Comité des Fêtes

C'est avec un beau temps et un chaud soleil que le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel week-end de fêtes en 2023 :

- le samedi 19 août : le vide-greniers a réuni 135 exposants ce qui est le record depuis la création en 2012 : les 104 exposants en 2017 ont été largement dépassés.

Les stands faisaient le tour de la rue Théophile Paré et du plan d'eau. Les acheteurs ont été nombreux et ont profité de bonnes affaires.

La course cycliste Open 1-2-3 + Access 1-2 sur le Circuit des Meilleraies a réuni un gros peloton de 109 coureurs. La victoire est revenue à Normann Latouche (Team Energizer de la Guadeloupe) après avoir fait les 4 derniers tours en solitaire.

La soirée festive organisée par Carlos et Marie du bar Le Sulky a affiché complet sur la Place des artistes pendant que la fête foraine se tenait Place Kerléan.

- le dimanche 20 août avant le feu d'artifice, la soirée moules-frites a réuni environ 400 convives dans la salle Fontaine-Guy entre 19h30 et 22h30.

L'attente a été très courte cette année avec le début du service à 19h30, l'achat d'une nouvelle friteuse et l'organisation de l'équipe de cuisiniers et de bénévoles.

- le lundi 21 août : le 74ème Circuit des 2 Provinces a vu le départ de 157 coureurs route de St-Poix sous un chaud soleil.

Après les 155,2 Km de course disputés à 43,4 km/h de moyenne, c'est le professionnel Célestin Guillon (Van Rysel-Roubaix Lille Métropole) qui a devancé Swann Gloux (Côtes d'Armor-Marie Morin) après être passé en tête sur les 8 classements par points de la montée de St-Cyr le Gravelais. 126 coureurs

ont tenu à terminer la course malgré la chaleur.

Les buvettes ont été prises d'assaut pour étancher la soif des nombreux spectateurs.

Le tirage au sort de la tombola a eu lieu traditionnellement lors du repas des bénévoles le mardi midi après une grande partie du rangement. 2 Pertrais figurent parmi les 18 gagnants.

L'assemblée générale et le repas des bénévoles auront lieu début 2024.

LE PROCHAIN WEEK-END DE FÊTES AURA LIEU DU SAMEDI 17 AU LUNDI 19 AOÛT 2024 AVEC LE 75ÈME CIRCUIT DES 2 PROVINCES.

L'organisation de ces animations permet à de nouveaux habitants de s'intégrer dans les équipes de bénévoles et dans la vie associative de la commune.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles et signaleurs du Pertre, de St-Cyr le Gravelais, de La Gravelle et des alentours ainsi que les artisans-commerçants et entreprises pour la participation au programme ainsi que la municipalité du Pertre, le département 35 et la région Bretagne.

Le président Laurent Boulet et le secrétaire Eric Groussard



Union des anciens combattants

Le 11 novembre prochain, nous célébrerons le centenaire de la construction du monument aux morts.

En janvier 1923, le conseil municipal confie les travaux à Mme Beauducel, propriétaire de l'une des carrières du Patis Vert. Son époux, Eugène Beauducel a été porté disparu le 17/12/1914 après une bataille à St Laurent Blangy (Pas de Calais). Les noms de tous les Pertrais morts ou disparus sont gravés sur le monument.

M Olivier Maupillé a trouvé pour chacun d'entre eux les prénoms complets, les dates et lieux de naissance et de décès.

D'autres Pertrais ont aussi combattu et ont eu la chance de revenir. Nous voulons aussi leur consacrer quelques lignes.

Si vous avez des renseignements, des photos, des documents concernant un grand parent, un grand oncle ou autre, contactez nous.

L'association est ouverte à toute personne soucieuse de transmettre la mémoire. Lors de la prochaine cérémonie, nous aurons le plaisir d'avoir un jeune porte-drapeau.

M Régis Des Minières est décédé le 5 septembre. Il a présidé l'association de 1996 à 2002. Lors de ses obsèques, le 8 septembre, un vibrant hommage lui a été rendu. Le 6 mai 2022, il nous a confié l'association. Le 8 mai, il nous a guidé pour notre première cérémonie.

Raymond Le Pape / Alain Courcier / Joël Beaufort

Mail : unc.afn.lepertre@gmail.com

Tél. 07 86 53 76 99



Badminton

Nous serions heureux de te compter parmi nous pour la saison 2023 - 2024 !

Nous jouons tous les lundis et les jeudis de 20h à 22h à la salle Fontaine Guy rue Théophile Paré.

Adhésion 30 euros + certificat médical (à partir de

14 ans). Les 2 premières séances ne nécessitent pas d'engagement, alors n'hésite pas à venir essayer.

Contact : lesbleuetsbad@gmail.com

Chasse Saint Hubert - Le Pertre

UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ VOTÉ LORS DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président : POIRIER Michel / Vice-présidents : POIRIER Maxime - ORAIN Christophe / Secrétaire/ Trésorière : MARQUET Céline / Membre du bureau : BEAUDUCEL Dominique - ALLOUARD Pierre-Manuel

Nos dates de battues de fin 2023 : 1er Octobre, 22 Octobre, 12 Novembre, 3 Décembre, 17 Décembre

Pour assurer la sécurité de chacun, nous conseillons aux piétons et cyclistes de porter des vêtements de couleur vive lorsqu'ils se promènent dans les chemins communaux de façon à ce que les chasseurs puissent les voir.

Les Amitiés Pertraises

Les diverses activités des amitiés pertraises ont recommencé avec le petit concours de belote le 7 septembre.

Le 11 septembre, une cinquantaine d'adhérents du secteur se sont retrouvés dans la salle Fontaine Guy pour 2 heures de danse en ligne. Le 14 septembre en plus de la traditionnelle belote, une visite du clocher était organisée et Alain Courcier s'est chargé de la visite. Le café numérique a repris le 19 septembre à 9h et l'après-midi une nouvelle activité a vu le jour, une sortie bowling à Vitré.

Le 21 septembre l'art floral a repris.

Marie-Thérèse Dufeu

Présidente



Les amis des sentiers

A vos sécateurs !

Les bénévoles des Amis Des Sentiers nettoient vos chemins tout au long de l'année. Plus de 400 heures de travail sont consacrées à l'entretien et malgré cela des ronces et des branches folles peuvent surprendre et égratigner le promeneur peu vigilant et distrait par nos charmants paysages.

Aussi, nous vous engageons à vous munir, lors de vos promenades, d'un sécateur et à raccourcir les herbes menaçantes. A une ou deux ronces chacun, un sentier garde sa tenue.

Cet été, en plus de la taille nous avons bien avancé sur l'aménagement du chemin du Puits des Landes : création d'un fossé et d'un pont puis remblaiement. Et si la météo nous le permet nous aurons aussi prochainement réalisé une opération similaire sur le chemin de la Maison Neuve.

Ces deux sentiers seront bien plus praticables et vous pourrez étendre vos balades à toutes les saisons.



Club de Football Les Bleuets Le Pertre Brielles Gennes St Cyr

C'EST LA RENTRÉE DU FOOTBALL POUR LES BLEUETS LE PERTRE BRIELLES GENNES ST CYR

Une nouvelle saison commence pour l'ensemble du club et un changement pour le bureau directeur. Serge Jeuffrard souhaitant arrêter la co-présidence, le bureau a été réorganisé :

Franck Boisseau reste président, Ludovic Poirier, Aurélien Thébert et Corentin Blandeau sont vice-président, Kévin Gallais trésorier et Nicolas Serrand trésorier adjoint et trésorier du groupement, Romain Ronceray secrétaire et Géraldine Lebeau secrétaire adjointe. Merci à Serge, qui reste toujours dans le conseil d'administration, pour toutes ces années de présidence dans le club.

Le groupe senior composé de 3 équipes, toujours entraîné par Pascal Pouthier, est engagé en Régional 3, District 3 et District 4 qui jouent respectivement au Pertre, Brielles et Gennes à domicile. L'équipe vétérans joue le vendredi soir à Brielles. L'équipe seniors féminines joue en foot à 7 le dimanche à 11h à Brielles.

6 équipes sont engagées en jeunes foot à 11, des U14 à U18, par le Groupement des Portes de Bretagne. Les U15 jouent à Gennes et les U17A à Brielles.

Le club remercie les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pendant toute l'année pour encadrer et accompagner aux entraînements et aux plateaux et matches. Le nombre d'enfant des U6 à U13 (5 à 12 ans) est encore très important (plus de 100) et nécessite de nombreux bénévoles pour encadrer. Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour venir supporter nos Bleuets et savoir quand et où ils jouent, suivez-nous sur les réseaux sociaux ci-dessous, l'agenda des matchs est diffusé chaque WE.

Comme tous les ans, le club organise sa traditionnelle soirée du club le 10 novembre prochain

Vendredi 10 novembre 2022 - 20H30 - Salle fontaine Guy Le Pertre

Menu : apéritif, Bœuf Braisé ou émincé de volaille, gratin dauphinois, fromage, Paris Brest

18€ adultes, 8€ enfants (-14ans) (à emporter 15€ adultes, 7€ enfants)

Contact B. Rocu 06 34 44 51 79 ou L. Poirier 06 87 66 53 33

Contact : Franck BOISSEAU, président 06 15 91 77 19

Mail : bleuets.communication@gmail.com et le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

Et sur les réseaux sociaux, [www.facebook.com/ BLEUETSFOOTBALL](http://www.facebook.com/BLEUETSFOOTBALL), Instagram et Twitter : @bleuetsfoot



Le Mot de la minorité

Chers Pertraises et Pertrais,

Dans le dernier bulletin municipal nous avons été censurés du fait que l'article soit arrivé avec un léger retard.

Le vrai motif c'est que l'édito ne convenait pas.

Vous le trouverez ci-dessous :

« Les budgets de la commune ont été votés en mars dernier :

Nous nous sommes abstenus sur deux budgets : les logements locatifs et les locaux professionnels.

En plus de 50 ans de vie communale, jamais le budget principal de la commune n'a été financé par des prélèvements sur les budgets annexes.

Le budget des logements locatifs est celui qui est destiné à financer la construction de nouveaux logements locatifs. Il a été prélevé de 140 000 € pour alimenter le budget principal, celui qui permet de faire face aux services apportés à la population.

Cette somme aurait été très utile pour construire ou rénover de nouveaux logements locatifs.

Le budget du lotissement de la route de Beaulieu a été ponctionné également de 43 700 €. Il faut se rappeler que le projet de restaurant a été abandonné car la majorité du conseil municipal prévoyait un déficit de 200 000 € sur ce lotissement.

Un an et demi après il est excédentaire.

A l'initiative des dirigeants des bleuets – section foot – un projet de construction de nouveaux vestiaires ainsi qu'un club-house est en cours. Ce projet structurant permettra d'accueillir, les licenciés et bénévoles dans les meilleures conditions possibles et de consolider l'attractivité de nos associations qui œuvrent au quotidien pour le rayonnement de notre commune. Le choix du maître d'œuvre devrait être fait avant les vacances d'été pour une mise en œuvre pour 2024. »

Nous ajouterons à cet édito que les dossiers présentés au conseil sont très rarement complets et sujet à des débats sur le fond.

Nous rappelons le dernier en date :

L'installation d'une antenne téléphonique dont le projet n'a pas été suffisamment structuré ce qui a abouti à des tensions au sein de notre commune. La mobilisation de Pertrais à amener une nouvelle réflexion au sein du conseil municipal qui pour notre part appelait à l'apaisement.

Maryline Hacques, Aurélien Thébert, Joseph Maréchal

Rappel : Retrouvez-nous sur notre page Facebook « Le Pertre au cœur »

Solutions des jeux du numéro 72 - Les agents

VERTICAL 2 Bibliothèque / 3 Urbanisme / 5 Jeunesse / 7 Domicile / 9 Tonte / 11 Vaisselle / 14 Atsem

HORIZONTAL 1 Délibérations / 4 Accueil / 9 Vacances / 8 Cantine / 10 Autolaveuse / 12 Tracteur / 13 Inscriptions / 15 Jeune / 6 Valisettes

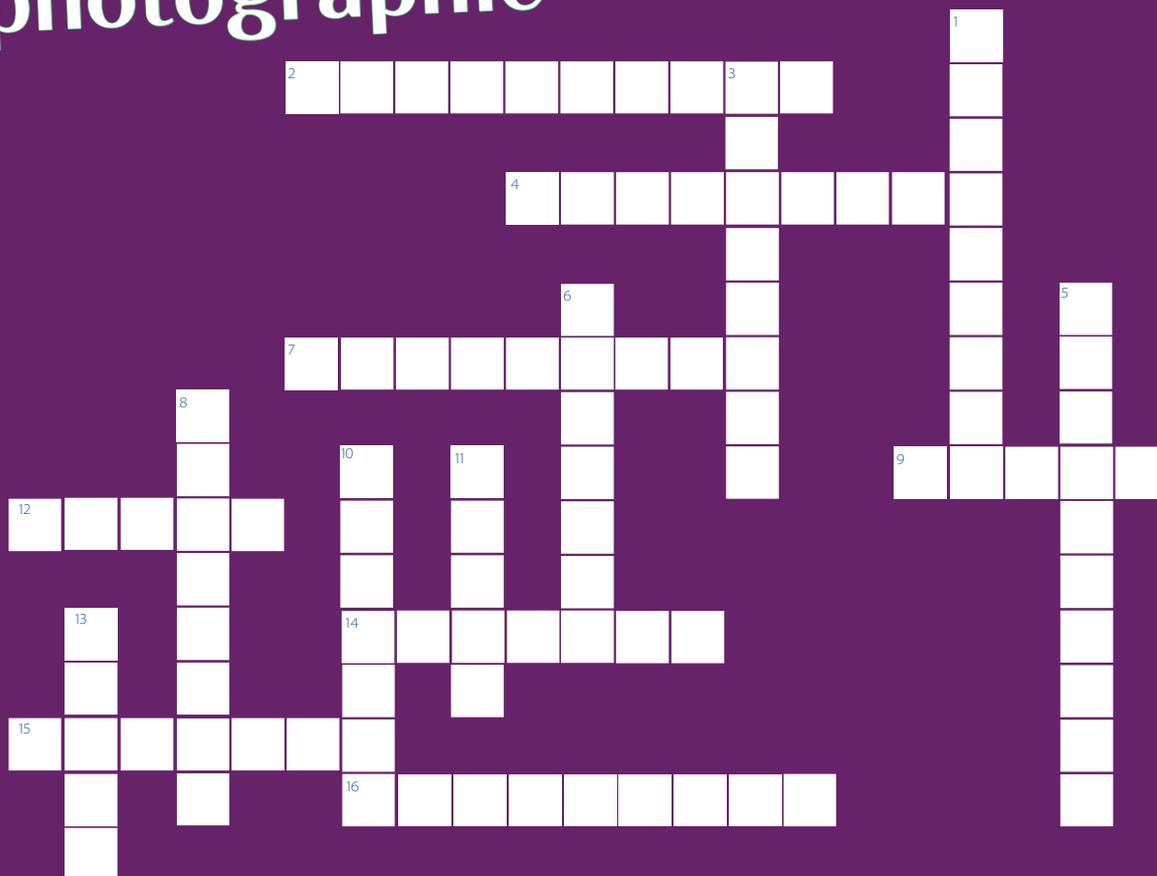


BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE LE PERTRE
diffusé gratuitement - dépôt légal, place de l'église 35 370 LE PERTRE
02 99 96 90 21 - mairie@lepertre.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Luc VEILLÉ
PHOTOGRAPHIES de la Commission Communication et des associations
CRÉDITS Freepik, Linector
MAQUETTE Commission Communication
IMPRESSION Imprimerie Epoke - TIRAGE 650 exemplaires
DISTRIBUTION La poste

Mots croisés

La photographie

* Retrouvez la solution sur le site internet de la commune



HORIZONTAL

- 2 Elle aura lieu en octobre avec les photographies du Pertre
- 4 Depuis la photographie numérique, peu d'entre nous en achète encore
- 7 Photographe qui s'intéresse à la vie privée des célébrités
- 9 Qui n'est pas floue
- 12 On y regroupe nos plus belles photos
- 14 Celles de «Le Pertre autrefois» n'en ont pas
- 15 Cérémonie qui donne lieu à beaucoup de photographies
- 16 Le numérique permet d'en faire facilement sur les photos

VERTICAL

- 1 Au quotidien, il remplace l'appareil photo
- 3 Pour obtenir un sourire
- 5 Il permet d'obtenir des photos d'identité en quelques minutes
- 6 A faire pour que le sujet soit au centre de la photo
- 8 Les photos en sont un
- 10 Celui du Pertre apparaît sur beaucoup de cartes postales
- 11 Qui n'est pas nette
- 13 Utile pour photographier quand il fait sombre

Informations Utiles

SERVICES DE SANTÉ

- | | |
|--|---|
| Médecin Généraliste Dr. NITU
02.99.74.89.13 | Psychologue Mme MOUET
07.67.12.14.17 |
| Médecin Généraliste Dr. COGALNICEANU
02.23.55.16.02 | Pharmacie Mme DIVET
02.99.96.90.26 |
| Médecin Généraliste Dr. LERICH
02.99.96.90.16 | Sage-Femme Mme MALROUX BONNET
06.15.05.80.29 |
| Infirmières Mmes GENDROT et PARIS
02.99.96.91.81 | Sophrologue Mme BOUVET
06.46.05.25.28 |
| Ostéopathe Mme MEVEL
06.25.43.03.31 | Kinésithérapeutes
M. KANYANDEKWE et Mme LEGUAY
06 09 64 39 96 |
| Chirurgien dentiste Dr. SALLET
02.99.96.91.01 | |

Les professionnels de santé exerçant à Le Pertre et souhaitant intégrer cette rubrique sont invités à contacter la mairie

MAIRIE LE PERTRE

02.99.96.90.21 – mairie@lepertre.fr – www.lepertre.fr
Accueil public du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 16h30 à 18h00
Fermé le mardi après-midi

SECOURS

Maison Médicale de Garde de Vitré : 02.99.75.55.66
Énedis : 09.72.67.50.35

DÉCHETTERIE

Le Pertre
Déchets verts : clé à prendre en
MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURES
Argentré du Plessis – SMICTOM 02.99.74.44.47
lundi 10H-12H / 14H-18H
mercredi 9H-12H
vendredi 14H-18H
samedi 9h12H / 14-18H